### À Evran, on est allé chercher un généraliste jusqu'en Allemagne

# Médecins: une hémorragie inquiétante

Lentement mais sûrement, le nombre de médecins diminue un peu partout dans le Pays de Dinan. Résultat : ceux qui restent sont surchargés. À Evran, faute de trouver un successeur, la commune a décidé de faire appel à un cabinet privé. Et le nouveau médecin a été trouvé... en Allemagne.

ux quatre coins du Pays de Dinan, c'est le même refrain. Un médecin qui a mis fin à sa carrière ou qui a changé de région, sans successeur ; des collègues débordés qui doivent gérer toujours davantage de patients. À Broons, en janvier 2008, un généraliste est parti sans être remplacé. Résultat : quatre médecins au lieu de cinq. À Eréac, en mai dernier, un autre a fait de même : du coup, il n'en reste plus qu'un.

#### Débordé

Dans le canton de Matignon, même topo : il y a quelque temps encore, ils étaient quatre à Matignon, trois à St-Cast et encore trois à Hénanbihen. Aujourd'hui, il y en un de moins dans chacune de ces communes. « Même les remplacements temporaires sont compliqués à trouver », témoigne-t-on au cabinet médical de Matignon.

À Evran encore, deux médecins successifs ne sont pas restés, laissant un collègue aujourd'hui complètement débordé. « Il termine tous les jours tard et n'a plus aucun jour de congés », nous dit sa secrétaire. Constatant l'inquiétude et l'exaspération de la population, Marie-Annick Mauffrais, maire et infirmière de métier, a voulu trouver une solution. Elle a essuyé des refus : « Je n'arrive pas à comprendre pourquoi les médecins ne veulent pas rester chez nous... On est à une demi-heure de Rennes, 25 de St-Malo et les hôpitaux ne sont pas loin! Mais ça ne correspond pas "à leur projet", m'ont-ils dit. »

#### Prise de risque

Il a donc fallu user de grands moyens. La commune a fait appel à un cabinet privé spécialisé (lire en encadré). La démarche est coûteuse, mais celui-ci a trouvé un médecin pour Evran... en Allemagne. « C'est bien parti mais je ne jurerai de rien avant qu'il n'arrive pour de bon... », avoue Marie-Annick Mauffrais. Le médecin allemand s'installerait donc, d'ici au mois de janvier, aux côtés du praticien déjà en place. « lls se sont rencontrés et ça a l'air de bien se passer. Il parle français comme vous et moi... Malgré tout, c'est une prise de risque : il vient mais rien ne nous garantit qu'il restera. Toujours est-il qu'on avait le devoir de faire quelque chose : on a une population vieillissante, un foyer-logement EHPAD avec 55 résidants, des gens qui reviennent pour leur retrai-

Dans le Pays de Dinan, l'hémorragie de médecins généralistes va lentement mais sûrement. Et pas de raison que ça s'arrête : bon nombre de praticiens du Pays de Dinan sont à quelques années de la retraite. « Nous ne sommes pas considérés comme zone déficitaire, mais pourtant on y est! », s'alarme Marie-Annick Mauffrais. Faut-il pour autant dérouler le tapis rouge pour qu'ils consentent à s'installer dans les petits bourgs ruraux ? « Certaines communes prennent en charge les frais d'assurances, parce qu'ils sont très chers dès lors



qu'on est loin d'un hôpital. Mais ce n'est pas notre cas et je ne suis pas pour leur faire un pont Financer leurs études ? D'accord. Mais il faut surtout que le gouvernement incite les généralistes à s'installer en zone déficitaire. Qu'au moins on les empêche d'aller dans les zones surchargées... » Dans ce contexte, comme bien d'autres chefs-lieux de canton, Marie-Annick Mauffrais envisage un projet de pôle médical. « Ça permettrait d'attirer les jeunes médecins qui ne veulent pas exercer tout seul. De plus, nous sommes quatre infirmières dont deux à temps plein, et il y a aussi le cabinet de kinésithérapeutes... Je pense qu'on est tous plus ou moins à l'étroit. Mais il faudra voir si l'attente est là.»

#### « Rien ne se fera sans nous! »

La question de la médecine libérale est à prendre à bras-lecorps, donc. De l'avis du président de l'Ordre des médecins de Bretagne, Jacques Morali, diverses pistes sont à explorer si on veut attirer les médecins territoire. Lui aussi considère « les maisons pluridisciplinaires » comme l'une des solution envisageables. Certains désagréments peuvent aussi être contournés : Le système de garde, qui compte pour beaucoup dans les choix d'installation des médecins, doit être simplifié. « Dinan, par exemple, est organisée en maison de garde », ce qui facilite la tâche en mettant entre autres fin aux sorties de nuit et, à

l'avenir, devrait aider à l'installation des généralistes.

Le numerus clausus\*, c'est-àdire le nombre d'étudiants admis en faculté de médecine, a quant à lui été revu à la hausse, mais ce nombre serait loin de suffire. « Nous n'avons jamais eu autant de médecins, estime Jacques Morali, mais le vieillissement de la population n'a pas été anticipé. L'Òrdre a bien tiré la sonnette d'alarme il y a 20 ans. Les politiques ne l'ont pas entendu. » C'est dans ce sens que se dirige le nouveau maire de Plancoët, Viviane Le Dissez, qui voudrait mener « une réflexion commune avec les médecins », surtout que le cabinet de Plancoët a récemment perdu un de ses médecins. Le maire souhaite « anticiper » mais « la région n'est peutêtre pas assez attractive pour attirer les cadres et les médecins », s'inquiète-t-elle aussi. Si aujourd'hui certains élus se penchent sur la place à donner à la médecine libérale en pays de Dinan, une chose est sûre pour Jacques Morali, qui pratique à Saint-Jacut-de-la-Mer : « Rien ne se fera sans nous! »

> Dossier : Bernadette RAMEL & Nancy FAUCON

\*Fixé par la loi Veil de 1971, le numerus clausus est censé se réguler sur les besoins de la profession. Il a été au plus bas (autour de 3.500 étudiants admis en deuxième année de médecine) au début des années 1990, il flirte aujourd'hui avec les 7.300. Au plus fort de sa forme, il a atteint les 8.671 en

## Il installe des médecins en milieu rural

evitalis Conseil est un cabinet basé à Tours. Son domaine d'intervention ? Aider à l'installation de professionnels de santé en milieu rural. C'est lui qui a ainsi déniché un médecin allemand prêt à s'installer à Évran, aux côtés du docteur déjà en place. À l'actif du cabinet Revitalis, une quarantaine d'installations « qui se sont pérennisés à 80% ». « Depuis 2005, nous prospectons à grand frais sur le territoire français... pour des résultats mauvais. On a donc cherché ailleurs : Belgique, Allemagne, Espagne, Bulgarie, Roumanie », explique Xavier de Penfentenyo.

#### Aide au démarrage

Mais qu'on soit clair : « Je ne trouve pas normal que les méde-

cins français s'installent systématiquement au soleil et en ville, délaissant toute une partie de la population. Je ne trouve pas normal qu'on doive aller en chercher dans d'autres pays... mais si on les choisit, c'est qu'ils sont compétents. L'exercice en milieu

rural ne les rebute pas. »

Un impératif cependant : les médecins étrangers concernés doivent parler couramment le Français pour espérer s'intégrer. « C'est une exigence des patients et c'est normal », souligne le consultant. D'autres conditions sont nécessaires pour assurer le succès de l'installation : une « aide légitime au démarrage » de l'activité du nouveau praticien. Cela peut passer par un loyer gra-

tuit, des avances de la commune

qui sont remboursables « dès lors

que le médecin arrive à 15 consultations par jour ». La réaction des collègues déjà installés est aussi décisive. Et là les cas de figure peuvent varier, de l'accueil enthousiaste à une réserve plus ou moins explicite. « Nous nous heurtons à un accueil mitigé de nombreux médecins français », clarifie Xavier de Penfentenyo.

Ce qu'il en coûte pour une commune ou une communauté de communes qui ferait appel à Revitalis? 10.000 versés en trois fois. « Un premier tiers quand la mission nous est confiée, un deuxième quand on trouve un candidat et le troisième quand celui-ci accepte pour de bon. Ensuite nous suivons l'installation pendant un an. Si ça se passe mal, on trouve quelqu'un d'autre. »

#### Et les autres solutions?

Quid des incitations financières qui peuvent être proposées par certains départements pour remédicaliser leur territoire ? « Elles n'ont pas d'effet immédiat et ce sont des politiques à long terme. Pour notre part, nous apportons une réponse immédiate à une urgence », assure Xavier de Penfentenyo. Celui-ci considère que les maisons médicales, projetées le plus souvent dans des cheflieux de canton, ne sont pas des solutions miracles. Elles doivent d'abord répondre à un besoin des praticiens installés. « Une maison médicale ne suffit pas à faire venir un médecin... Faisons attention aux communes plus modestes qui font des efforts considérables pour garder leur médecin et leur pharmacie... »

LMLES-DN-S47

CAVA DN S47

# « Le docteur ne prend plus de nouveaux patients »

ans la cité médiévale, c'est sûr : le centre-ville n'a plus la cote auprès des médecins qui préfèrent se rassembler, avec d'autres professions médicales, aux abords de la ville. Aux Alleux pour les uns, à l'Aublette pour les autres. La situation s'est encore compliquée avec le départ soudain du docteur Moutapam, qui exerçait place St-Sauveur (lire Le Petit Bleu du 16 octobre), voici quelques semaines.

eiques semaines. Un bon millier de patients doit se chercher depuis un autre médecin-référent. Vu qu'on en fait partie (en vrai), on a tâté le terrain parmi les médecins du centre-ville. Premier essai : « On a beaucoup de demandes. C'est tous les jours. Alors on ne prend pas de nouveaux patients... excusezmoi. » Refus plus nuancé ensuite : « Aujourd'hui, on a eu deux demandes. C'est le médecin qui va décider. Il va vous rappeler. » Un troisième cabinet : « Le docteur ne prend plus de nouveaux patients, je regrette. » Un quatriè-

me : « Je suis archi-complet cette semaine et la semaine prochaine. Mais si vous êtes malade par la suite, vous pouvez prendre rendez-vous et là on remplira le formulaire sans problème. » Et enfin un dernier qui a le mérite de la franchise : « Si vous pouvez faire sans moi, c'est aussi bien parce que je croule déjà sous les "gros" dossiers du docteur Moutapam... »

Au cabinet de l'Aublette à Quévert, les médecins prennent encore des patients. Pour longtemps ? Pour l'instant, le cabinet où se sont réunis quatre médecins fait face. Mais la crainte est « de ne pouvoir répondre à toutes les demandes cet hiver », nous répond-on à l'accueil. Dans ce cas, il leur faudra diriger les demandeurs vers d'autres médecins. En outre, le cabinet est déjà très sollicité par les nouveaux résidents des quartiers récents qui voisinent avec le cabinet. En clair, la demande de « nouveaux arrivants a doublé » ces derniers temps.

Jeudi 20 novembre 2008

### Médecins : quand les communes consentent des efforts

# 100 % d'activité après 3 ans...

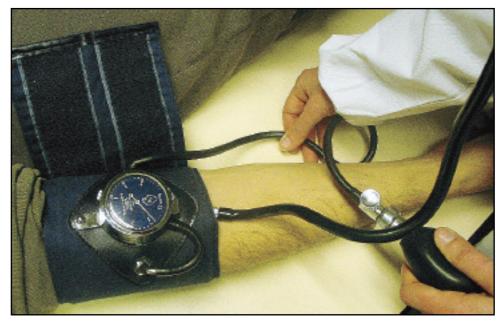
Le nombre de médecins généralistes libéraux reste sensiblement le même ces dernières années dans le département : 590 en 1999 contre 593 en 2006 sur les quelque 800 médecins généralistes du département, le pronostic engagé pour les dix ans est assez pessimiste. À moins de redresser la barre dès maintenant. Certains médecins y trouvent cependant leur compte.

i la zone sud du pays de Dinan enregistre un déficit de médecins, ce n'est certes « pas encore le cas à Dinan ou sur la côte », assure Jacques Morali, président du Conseil de l'Ordre des médecins de Bretagne. « Mais elles le seront d'ici 5 à 10 ans s'il n'y a pas de renouvellement, continue-t-il. En effet, un tiers des médecins en activité a de plus de 55 ans. » Un schéma national qui n'épargne pas les Côtes-d'Armor et a fortiori pas le pays de Dinan.

Le monde rural est-il plus touché que celui des villes ? Ce pourrait l'être car la profession se féminise radicalement. Et les femmes auraient une tendance à préférer les côtés pratiques qu'offre la vie citadine. Pour Jacques Morali, les questions « du travail du conjoint, les possibilités de garde des entants... » pèsent lourd dans leur

#### **Conditions favorables**

Autour de Jugon-les-Lacs, « nous sommes bien pourvus par rapport à d'autres endroits car nous avons peu de médecins de



Chute de tension ?

55 ans. Mais d'ici 2010 de plus en plus de médecins vont partir à la retraite ». François Boutaric est installé depuis mars 2007 à Plédéliac. Au mois de décembre précédent, le médecin de la commune avait plié armes et bagages et, sans plus d'explications, rendu son tablier. À l'issue d'un séjour de deux années à Saint-Joseph, en Martinique, le Dr Boutaric revient en Bretagne où il a déjà exercé en tant que remplaçant. C'est là qu'il lit l'annonce déposée par la commune de Plédéliac auprès du Conseil de l'Ordre. « Les conditions de départ étaient favorables », raconte le médecin. Son cabinet, installé dans un local

communal, a été exempté de loyer durant 6 mois. Un loyer qui évolue depuis vers un versement normal. L'effort consenti par la municipalité était vraiment incitatif, d'autant que « je n'ai pas succédé à mon prédécesseur. Il a été nécessaire de reconstituer la patientèle » qui s'était pour partie tournée vers d'autres cabinets. Après un an et demi de présence, François Boutaric voisine les 65% d'activité et espère travailler à 100%, après 2013 ans

#### Qualité de vie

Une des gageures des médecins qui s'installent en milieu rural est de maintenir une certaine qualité de vie. « Pas sur le plan financier », explique le docteur - tous les médecins ont les mêmes revenus -, mais sur le plan organisationnel ». François Boutaric a opté pour un lieu de résidence à proximité de Saint-Brieuc, où son épouse exerce en milieu hospitalier. Cela lui permet de tirer avantage du milieu rural et du milieu citadin, surtout que faire régulièrement le trajet jusqu'à son cabinet de Plédéliac n'est à ses yeux pas un obsta-

N.F.

### **Quelles solutions?**

Même si cela ne relève pas des compétences du département, l'hémorragie médicale constitue « une réelle inquiétude » pour Claudy Lebreton. C'est pourquoi le président du Conseil général des Côtes d'Armor a commandé une étude à son directeur adjoint aux solidarités. Étude qui devrait être présentée au début de l'année 2009. « Nous sommes face à une évolution sociétale qui ne concerne pas que les médecins, ajoute Claudy Lebreton. Le problème est complexe, on ne peut pas être démagogique. Mais il y a des trésors d'innovation à explorer dans les collectivités... Il faudra donc imaginer des solutions en explorant ce qui a été tenté ailleurs. J'ai d'ailleurs demandé un rapport national sur le sujet au niveau l'Assemblée des départements de France. »

Reste que le plus souvent, ces solutions (exonérations de taxes, primes à l'installation...) n'ont pas encore donné des résultats très probants. Quant à financer les études des futurs généralistes qui s'engageraient en contrepartie à s'installer dans tel ou tel canton... « c'est un pari risqué et à long terme. Sept ans plus tard, la situation de ces étudiants célibataires a pu changer... De plus, nous sommes dans une situation d'urgence. » Recruter des médecins à l'étranger comme cela se fait à Evran ? « Je suis profondément européen, alors pourquoi pas... » Mais on l'aura compris : pour l'heure, Claudy Lebreton n'a pas de solution toute faite. « Néanmoins, on va aider les collectivités à ne pas faire n'importe quoi... et le sujet sera débattu. »

COMP-SM-RS47

DEST-DN-S47

4. Jeudi 20 novembre2008